

# BAFD

*La Caf peut t'aider*

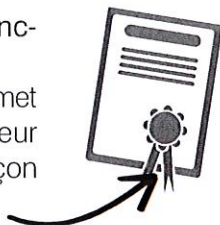
caf.fr

## Tu veux devenir **DIRECTEUR**

d'accueils de loisirs et de  
séjours de vacances ?

**BAFD** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur)

Diplôme non professionnel qui permet d'exercer la fonction de directeur d'accueil collectif de mineurs de façon occasionnelle.<sup>1</sup>



C'est une formation payante en plusieurs étapes théoriques et pratiques.



A savoir : le stage pratique peut être rémunéré.

Tu dois avoir  
**21 ans** minimum

**Le Bafa** ou un autre diplôme d'animateur.

**Une expérience** d'animation.

## Inscription

Connecte-toi sur le site [jeunes.gouv.fr](http://jeunes.gouv.fr)

Retrouve les listes des organismes de formation et toutes les infos utiles.

## L'aide Caf pour le **Bafd**

**250 €** MAX montant limité aux frais engagés pour l'ensemble de la formation\*.

## Quelles conditions ?

- être domicilié dans le Nord,
- avoir effectué la session de formation générale, le stage pratique et être inscrit à une session de perfectionnement.

L'aide est versée lors de l'inscription au stage de perfectionnement. La demande doit parvenir dans les 3 mois qui suivent cette inscription.



Imprime ta demande

**depuis caf.fr**

et envoie le formulaire à  
Caf du Nord  
59 863 Lille cedex 9

rubrique Ma Caf > Offre de service > Enfants et Jeunes > Bafa

1) Les accueils de mineurs ont vocation à offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives, durant le temps de leurs loisirs et de leurs vacances.

\*Si le montant engagé est inférieur à 50 euros, l'aide n'est pas due.